



Actualités de la Région Nouvelle-Aquitaine

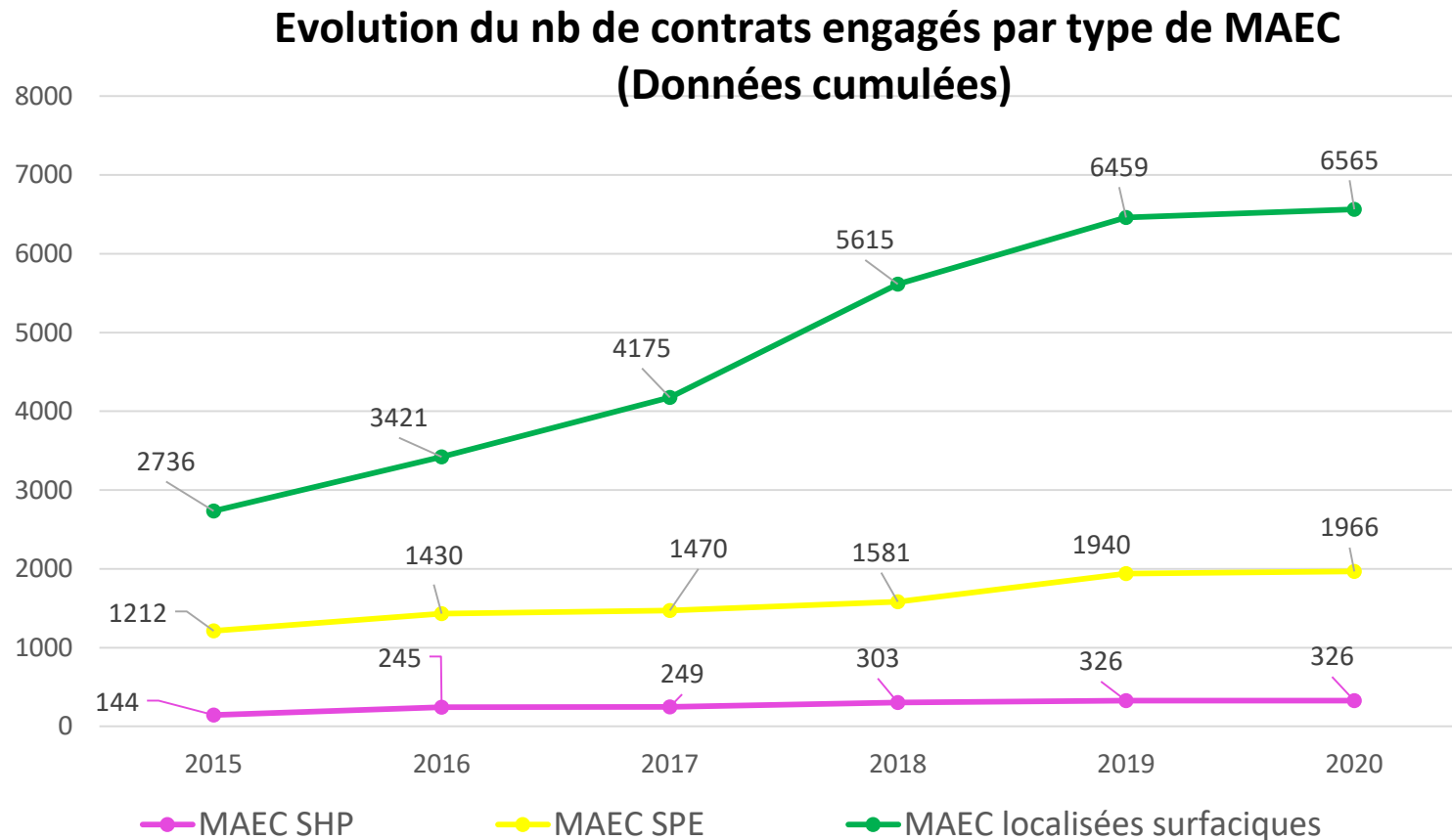


RÉGION
Nouvelle-
Aquitaine



Bilan MAEC

Objectif des contrats de MAEC : compenser les pertes de revenus liées aux changements et maintiens de pratiques.

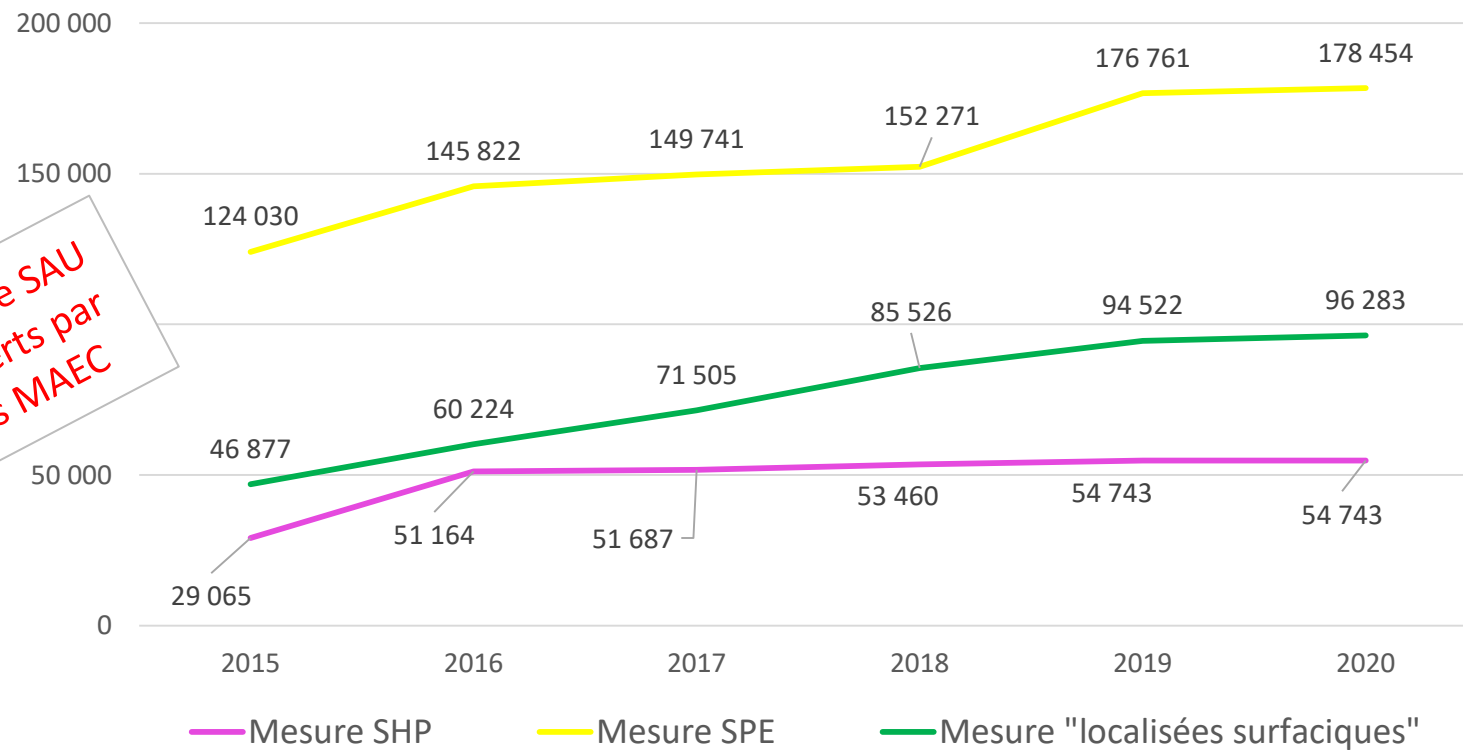


Eléments du bilan 2015-2020 :

- 6 550 bénéficiaires de MAEC
- 10 669 contrats
- 218,4 M€ mobilisés, dont 71% de FEADER (155,6 M€)

Bilan MAEC

Evolution des surfaces agricoles engagées (en ha)
par type de mesure (données cumulées)



Éléments du bilan 2015-2020 :

- 331 657 ha engagés dont 282 102 ha sous contrat de gestion soutenant la biodiversité
- 64 743 ruches déclarées
- 157 146 ha engagés dans la réduction progressive de produits phytosanitaires depuis 2015
- 158 125 ha engagés dans l'absence de produits phytosanitaires depuis 2015

Bilan MAEC

Perspectives :

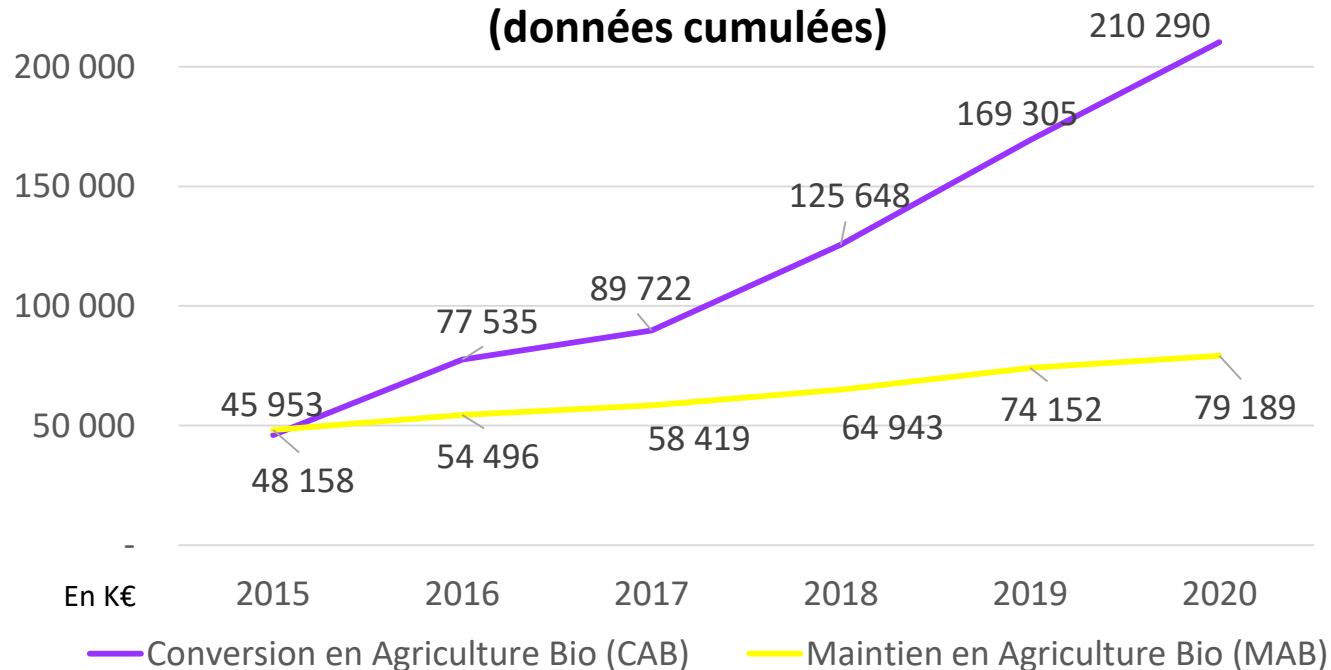
- En 2021 vont expirer les prolongations 2020 des contrats 2015 (1 an) et les contrats 2016 (5 ans). L'ensemble de ces contrats pourra être prolongé. De plus, la possibilité de faire de nouveaux contrats est offerte, ce qui suscitera une forte demande de renouvellement aux dispositifs MAEC.
- En 2021 sont envisagés :
 - 14 400 ha de nouveaux contrats et 3 700 ha de reconductions pour des contrats de 5 ans,
 - 251 083 ha en reconduction et 23 113 ha pour des contrats pour une durée de 1 an (objectif : alignement à la période de programmation de la PAC).

Bilan BIO

Objectifs :

- Soutenir la conversion et le maintien des exploitants en agriculture Bio (CAB et MAB)
- Accompagner les actions de développement de l'agriculture bio (Appel à projets)

Evolution du montant des aides bio par dispositif (tous financeurs) (données cumulées)



Montants votés :

FEADER :

N : 27,759 M€ et N-1 : 32,628 M€ (-14,92%)

Crédits Région :

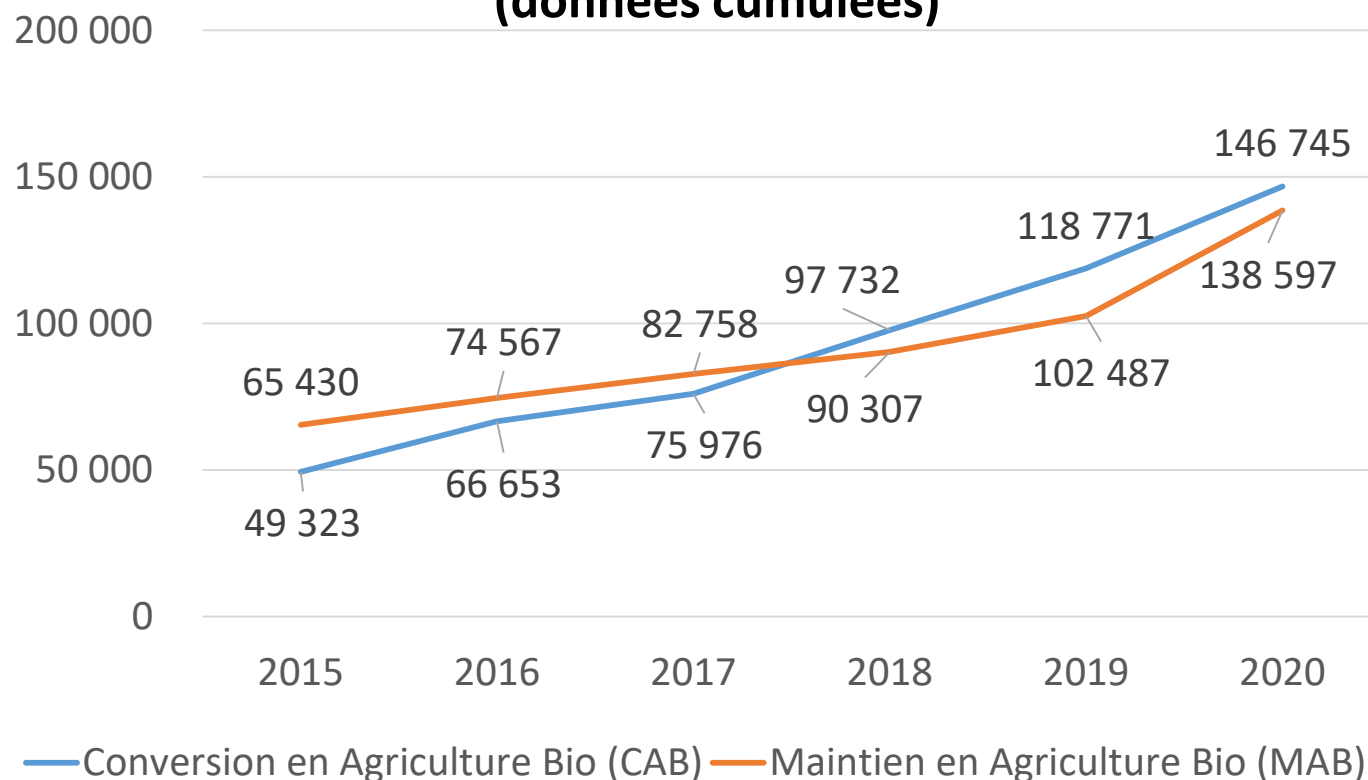
- Conseils pré et post conversion :

N : 0,617 M€ et N-1 : 0,515 M€ (+19,8%)

- MAB : N : 1,259 N-1 : 2,3 M€ (-45,26%)

Bilan BIO

Evolution du nb d'ha aidés en conversion bio ou en maintien en agriculture bio (CAB et MAB) (données cumulées)



- 6 996 exploitations certifiées bio ou en conversion bio en 2019 (estimation 2020 : 7 949)
- 314 270 ha certifiés bio ou en conversion et soutenus par la Région (215 867 ha en 2019)
- Estimation 2020 : 321 288 ha de SAU bio globale
- 483 conseils pré-conversion et 664 conseils post-conversion financés par la Région

La Région continue de compenser le retrait de l'Etat dans le financement des aides au maintien en AB.

Les retards de paiements accumulés depuis le début de la programmation ont été totalement résorbés.

Bilan BIO

Perspectives :

- Le pacte d'ambition régionale pour l'AB prévoyait d'atteindre 10% de la SAU de la Région en AB en 2020. Si les tendances se poursuivent, l'objectif ne sera pas tout à fait atteint (estimation 2020 : 8,2%). Une prolongation de ce pacte a été actée à la commission permanente du 29 mars dernier pour la période 2021 et 2022 avec pour objectif d'atteindre 11% de la SAU régionale en AB (surfaces certifiées AB ou en conversion) à horizon 2022.
- La feuille de route NéoTerra donne pour objectif d'arriver à 20% de la SAU de la Nouvelle-Aquitaine en AB en 2027 et 80% d'exploitations en AB ou HVE à horizon 2030.

Bilan BIO

Appel à projets "soutient aux actions de développement de l'agriculture biologique"

Appel à projets "soutient aux actions de développement de l'agriculture biologique"		Aide Région attribuée			Nombre de dossiers retenus
		Région	FEADER	TOTAUX	
2017	aide globale	2 164 867,15 €	- €	2 164 867,15 €	67
2018	aide globale	2 731 993,49 €	313 345,00 €	3 045 338,49 €	54
2019	aide globale	2 799 070,67 €	638 222,13 €	3 437 292,80 €	63
2020	aide globale	2 744 806,79 €	553 385,99 €	3 298 192,78 €	61
2021	aide globale	3 077 088,46 €	- €	3 077 088,46 €	46
	actions de conseil	1 011 900,00 €	- €	1 011 900,00 €	25
	actions d'animation et de mise en réseau	1 624 437,93 €	- €	1 624 437,93 €	9
	actions "observatoire et prospectives" (inclus dans animation et mise en réseau)	- €	- €	- €	3
	actions de structuration Amont-Aval (décisions en novembre 2021)	200 000,00 €		200 000,00 €	
	transfert de connaissance (Cofinancement FEADER- sommes engagées en 2020)	121 636,34 €		121 636,34 €	5
	Plan de relance viticole	119 114,18 €	- €	119 114,18 €	4

Bilan PCAE

Appel à projets Infrastructures Agro-écologiques (IAE)

L'AAP vise à favoriser sur des terres agricoles la **mise en place d'IAE** (bosquets, arbres isolés, bandes fleuries, mares, nichoirs et perchoirs) et la **mise en défens des berges** des cours d'eau ou des points d'eau.

	Aide Région attribuée	Nb de dossiers retenus
2017	246 114 €	36
2018	1 018 563 €	116
2019	944 856 €	110
2020	886 569 €	110

AAP 2021	Début de dépôt de dossier	Fin de dépôt de dossier complet
Période 1	16 avril 2021	15 septembre 2021

Bilan PCAE

Appel à projets Agroforesterie

L'AAP vise à soutenir les projets de plantation d'arbres intra-parcellaires sur des terres agricoles non boisées.

	Aide Région attribuée	Nb de dossiers retenus
2017	115 086 €	37
2018	70 912 €	24
2019	69 142 €	24
2020	209 560 €	47

Pas de relance en 2021 (Cf. le dispositif « Plantons des haies » du Plan de Relance)

Bilan PCAE

Appel à projets Entreprises de Travaux Agricoles (ETA)

L'AAP vise à soutenir les investissements dans les entreprises de travaux agricoles permettant de mieux répondre aux exigences environnementales et d'assurer à long terme la compétitivité des exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine.

	Aide Région attribuée	Nb de dossiers retenus
2017	166 307 €	29
2018	-	-
2019	65 020 €	8
2020	63 387 €	8

Pas de relance en 2021.

Bilan PCAE

Appel à projets Plan Végétal Environnement (PVE)

L'AAP vise à soutenir les investissements dans les exploitations agricoles permettant de mieux répondre aux exigences environnementales et assurer à long terme la compétitivité des exploitations agricoles du territoire.

	Aide totale attribuée	Nb de dossiers retenus
2017	3 866 734 €	394
2018	6 993 835 €	719
2019	7 056 038 €	757
2020	6 890 727 €	756

AAP 2021	Début de dépôt de dossier	Fin de dépôt de dossier complet
Période 1	3 mai 2021	15 septembre 2021

Plateforme Osaé

OSAÉ : **o**sez l'**a**gro**é**cologie

= plateforme d'échanges pour la mise en pratique de l'agroécologie



Initié en 2008, Osaé vise à faire connaître les savoir-faire d'agriculteurs pionniers et innovants en agroécologie. Ce site s'appuie sur des exemples concrets et diversifiés d'exploitations et de pratiques agroécologiques. Il propose aussi des informations techniques par pratique permettant d'approfondir les conditions de leur mise en œuvre.

<https://osez-agroecologie.org>